



Guide d'aide à la programmation cycle 3 EPS

publié le 25/04/2018 - mis à jour le 10/01/2019

Commission interdegré EPS Charente Maritime

Descriptif :

Ce guide, proposé et validé par la commission inter-degré EPS, permet aux équipes pédagogiques du cycle 3 de bâtir, en inter-degré, une programmation cohérente sur la base des nouveaux programmes et du socle commun de connaissances, compétences et culture.

La commission inter-degré en EPS de Charente-Maritime propose un document d'appui à la formalisation d'une programmation en EPS prenant en compte les trois années du cycle 3, conformément aux programmes en vigueur. « A l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables » (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 pour l'EPS).

Il s'agit de doter les collèges et les écoles de secteur d'un outil de programmation permettant de valoriser les pratiques existantes, de les structurer et les organiser, de renforcer la fluidité entre des progressions sur les trois années, d'apporter de la lisibilité aux acteurs au regard des orientations nationales et d'un cahier des charges académique.

Courrier accompagnateur :

 [Courrier conjoint IEN adj IA / IA-IPR EPS](#) (PDF de 146.9 ko)

Guide d'aide à la programmation cycle 3 EPS :

 [Guide programmation EPS cycle 3](#) (PDF de 554.8 ko)

Tableaux annexes pouvant servir de support après lecture et appropriation du guide :

 [Exemple de tableau](#) (PDF de 346.9 ko)

 [Tableau modifiable \(format excel\)](#) (Excel de 19.1 ko)

Document joint

 [Tableau socle commun / programmes 2016 en EPS](#) (PDF de 28.8 ko)